

État d'urgence : TOUS SUSPECTS !

Depuis trois mois, les partisans de l'état d'urgence expliquent que ces mesures sont prises pour lutter contre le terrorisme. En réalité, ce sont les droits et libertés de toutes et tous qui sont menacés par le gouvernement Hollande-Valls, avec le soutien des Républicains et du FN qui partagent l'objectif d'un Etat policier. En voici quelques preuves.

Perquisitions et assignations à résidence facilitées

- 3200 perquisitions depuis le 13 novembre. Des familles réveillées en pleine nuit, choquées. Des logements fouillés. Pour quel bilan ? Une seule mise en examen : inefficacité contre le terrorisme.
- Les perquisitions sont décidées par le préfet, sans qu'un juge ne décide de l'ouverture d'une enquête : injustices aggravées.
- Des assignations à résidence infondées, disproportionnées et discriminatoires.

Droit de manifester menacé militants condamnés

- Avec l'état d'urgence, de nombreuses manifestations ont été interdites, notamment pendant la COP21, alors que les stades, les concerts et les commerces restaient ouverts. Quel était le véritable objectif ?
- Des militants sont poursuivis, et certains condamnés à de la prison ferme comme 8 travailleurs de Goodyear qui ont simplement défendu leurs emplois. C'est « l'état d'urgence » contre tous ceux qui contestent.

Pouvoirs policiers augmentés

- Utilisation des armes facilitée, et autorisation du port d'arme en dehors du temps de service : porte-ouverte aux bavures.
- Écoutes téléphoniques et fouilles en-dehors d'une enquête judiciaire : c'est une aggravation de l'arbitraire et de l'injustice.

Déchéance de nationalité

- C'est d'abord une agression contre 3,3 millions d'entre nous qui ont une double-nationalité. Cette mesure aggrave le racisme car elle laisse croire que les binationaux sont des terroristes en puissance.

- Applicable en cas de « délit grave », ce qui est très flou, elle ouvre la porte à tous les abus.

Non à la dérive vers un état sécuritaire !

Les décisions qui sont prises en ce moment sont graves et elles sont faites pour durer.

Elles visent ceux qui résistent à la casse des emplois (Air France, Goodyear, Ford...), à la destruction des droits sociaux (mouvements de chômeurs, militants syndicaux...), à la dégradation de l'environnement (à Sivens, à Notre-Dame-Des-Landes...). Elles visent aussi les migrants, les sans-papiers. Elles encouragent les actes racistes, provoquant une augmentation des agressions antimusulmans et antisémites.

La crise économique se généralise et provoque le chômage et la misère.

Les guerres se multiplient et renforcent les dictatures et le terrorisme.

L'exploitation des richesses et des matières premières ne connaît pas de limites et aggrave la crise environnementale.

Tout cela ne peut provoquer que davantage de révolte et de contestation. C'est pour cela que la majorité des parlementaires sont prêts à soutenir Hollande et Valls pour instaurer un Etat fort. Ils veulent durcir les moyens de répression parce que le recul social généralisé prépare des contestations plus nombreuses.

État d'exception prolongé, peur collective alimentée ? Nous ne céderons pas !

Le samedi 30 janvier, nous étions des dizaines de milliers dans toutes les villes du pays à dénoncer l'état d'urgence, la déchéance de nationalité, la répression antisyndicale.

Les députés ont commencé à discuter de la mise en œuvre (lois et modification de la constitution) de toutes ces mesures qui attaquent nos libertés.

Nous encourageons chacun à prendre part aux initiatives organisées pour s'opposer à ce grave recul.

MANIFESTATION

Samedi 12 mars 2016

Rendez vous à Bordeaux

Place de la victoire

À 14h00

Tous ensemble, nous pouvons exiger :

- La levée immédiate de l'état d'urgence
- L'abandon de la constitutionnalisation de l'état d'urgence et de la déchéance de nationalité
- Le respect de la liberté de manifester et l'arrêt de la répression contre les militant-e-s des mouvements sociaux
- La solidarité avec les migrants et l'arrêt de la répression contre eux !

Collectif 33 Nous ne céderons pas : Organisations signataires - Mail de contact :

AC ! Gironde (ac.gironde@free.fr); Femmes Égalité Comité Flora Tristan (egalite_floratristan@yahoo.fr); EELV Coordination 33 (gironde@eelv.fr); PCF 33 (gironde.pcf@gmail.com); Nouvelle Donne (bordeaux-centre@nouvelledonne.fr); PCOF 33 (pcof33@hotmail.fr); Ensemble Gironde (ensemblegironde@gmail.com); UD CGT Gironde (ud@cgt-gironde.org); FSU 33 (fsu33@fsu.fr); LDH Gironde (contact@ldh-gironde.org); NPA 33 (contact@npa33.org); ATTAC 33 (bordeaux@attac.org), PG (pggironde@gmail.com), MBDPH (ouedraogodragoss@gmail.com), Palestine 33 (palestine33@laposte.net), Solidaires 33 (solidaires33@wanadoo.fr), Appel des Cent pour la Paix.

RÉUNION PUBLIQUE

Le mardi 15 mars 2016 à 19h30

À l'Athénée municipal de Bordeaux - Place Saint Christoly

Avec la Participation :

- du Secrétaire Général de la LDH France
- du Président National du Syndicat des Avocats de France (SAF)
- d'un représentant du Syndicat de la Magistrature

et de l'ensemble des organisations du collectif
des témoignages de syndicalistes, de citoyens...